



**CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL
INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT
Saarland - Lorraine - Luxembourg - Rheinland-Pfalz -
Wallonie - Fédération Wallonie-Bruxelles -
Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens**

23, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél : (352) 466966-1 Fax : (352) 466966-209

Recommandation

La formation professionnelle transfrontalière au service de la mobilité des jeunes et des actifs dans la Grande Région, pour un marché du travail plus intégré et une économie plus compétitive

Le CPI se réjouit du fait que la présidence rhéno-palatine du 14^e Sommet des Exécutifs a fait de l'emploi et du marché du travail de la Grande Région un thème essentiel de son programme et qu'un groupe de travail spécifique se constitue pour assurer l'efficacité des actions envisagées dans ce cadre.

Pour conforter cette initiative, le CPI recommande la poursuite des efforts entrepris pour que les instances concernées assurent de manière encore davantage coordonnée et resserrée les travaux d'analyse du marché du travail de la Grande Région : Comité économique et social de la Grande Région, Observatoire Interrégional de l'Emploi, EURES transfrontaliers, Task Force Frontaliers.

La qualité des rapports et des outils proposés par ces instances en sera encore améliorée. Dépassant les états des lieux, il s'agira pour ces instances de produire des analyses fines des atouts et des opportunités que recèle la Grande Région, pour que la formation professionnelle et l'apprentissage facilitent la mobilité transfrontalière et la fluidité du marché interrégional de l'emploi.

Le CPI insiste une nouvelle fois pour que l'apprentissage de la langue de la région voisine fasse l'objet d'actions de promotion et d'éducation. Le CPI estime que les initiatives innovantes engagées par certains acteurs pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle, prouvent que des solutions existent sans attendre que les réglementations des différents Etats changent et s'harmonisent. Pour en citer quelques exemples : lycée germano-luxembourgeois de Schengen, projet Trilingua soutenu par le programme INTERREG IVA Grande Région, Ecole multilingue à Nancy, Pôle de formation transfrontalier et première co habilitation franco-allemande d'un diplôme d'apprentissage avec le CNAM Lorraine, Centre d'aide à la mobilité professionnelle et technologique en Sarre avec le VAUS (Verbundausbildung Untere Saar), la formation chef d'entreprise en aide familiale – une coopération de l'Institut de formation en alternance des classes moyennes de la Communauté germanophone de Belgique avec la « Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion » à Trèves, échanges d'élèves et d'enseignants, le projet VALOREG, cours de langue dans les formations professionnelles, valise pédagogique sous forme d'un calendrier bilingue pour les élèves du niveau primaire, etc.

Toutes ces initiatives, à des degrés divers, prennent en compte :

- l'intérêt de l'apprentissage des langues, particulièrement celle du voisin, pour l'orientation professionnelle, ainsi que l'intérêt de la formation professionnelle et l'insertion transfrontalières et, par conséquent, le développement économique de la Grande Région,

- la nécessité de l'ouverture interculturelle de la part des jeunes et de tous les habitants de la Grande Région,
- le renforcement de la mixité des populations des territoires qui constituent celle-ci, dans tous les domaines sociaux et professionnels jusque dans les services à rendre aux personnes, tels que dans le domaine de la santé.

La coopération transfrontalière dans ce domaine doit s'attacher à irriguer tous les niveaux de formation

Le CPI se félicite à ce titre que se pérennise le projet INTERREG IVA « Université de la Grande Région », afin notamment de poursuivre la mise en œuvre des projets d'échanges et de mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs par la mise en réseau des centres de langues, afin aussi de favoriser les démarches de délivrance coordonnée, de reconnaissance et d'harmonisation des diplômes.

Il s'agit aussi d'assurer le maintien d'une main d'œuvre de qualité dans la Grande Région, qualifiée tant en ce qui concerne les besoins à satisfaire pour les métiers en tension (par exemple dans les domaines de la santé, de la mécanique et de la métallurgie), que pour accroître la force du territoire pour sa meilleure insertion dans l'économie européenne et mondiale.

Le CPI insiste également sur l'enjeu que représente l'orientation des jeunes, ce qui implique une bonne connaissance de part et d'autre des frontières des systèmes éducatifs et des filières offrant des débouchés intéressants pour les jeunes ; à tous les niveaux de qualification.

Le CPI souligne dans ce contexte la nécessité de faire appel aux ressources offertes par les fonds et instruments européens pour accompagner les acteurs et leurs projets et favoriser la concrétisation de projets.

Le Conseil Parlementaire Interrégional adresse la présente recommandation:

- au Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg,
- au Gouvernement de la Région wallonne,
- au Gouvernement de la Communauté Germanophone de Belgique,
- au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- au Gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat,
- au Gouvernement du Land de Sarre,
- au Préfet de la Région Lorraine,
- au Conseil Régional de Lorraine,

et, à titre d'information:

- au Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne,
- au Gouvernement de la République française,
- au Gouvernement du Royaume de Belgique,
- à la Commission européenne, au Parlement et au Conseil.

Trèves, le 21 juin 2013